



CSN
DANSE
SUR GLACE

Équivalence de tests PA/DG

Conformément à la Règle 4.6 du Règlement Intérieur de Danse sur Glace et considérant que :

Juliette DONICA, née le 25/10/2011, licence extension compétition Danse n° 207 924 est détentrice de la médaille Bronze de patinage artistique depuis le 17/03/2024.

La CNSDG décide de lui attribuer par équivalence le Test national de Danse sur Glace de grade :

Prébronze Solo

A Paris, le 17 septembre 2025

Marien DE LA ASUNCION
Président CSNDG
president@csndg.org

ATTESTATION D'ÉQUIVALENCE DE TEST N°2025-048

Lors de la première présentation de cette attestation en session de Test ou Compétition, il est demandé au Président du Jury, respectivement au Juge Arbitre d'indiquer sur le carnet de Test dans la case correspondante le niveau obtenu par équivalence accompagné du numéro de l'équivalence (date et signature).



Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE TESTS DE DANSE SUR GLACE

Nom de l'Association : Paris Club Français Volants

N° Affiliation FFSG / Danse sur glace : 75004

NOM et Prénom du Président : CARRÉ Christophe

Mail : christophe.cornez70@orange.fr

Téléphone : 06 19 44 19 22

Cette demande d'équivalence concerne :

NOM Prénom du Patineur : DOMICA Juliette

Date de naissance : 25/10/2011

N° Licence FFSG Compétition Danse / Glace ou Extension Compétition Danse / Glace de la saison en cours : 207925

Niveau obtenu en patinage artistique FFSG, danse sur glace ou patinage artistique Fédération étrangère :

Bronze

Pour un test obtenu dans une fédération étrangère, indiquer tout renseignement utile pour connaître les exigences du test (adresse du site internet, page du règlement, etc.) :

Date et signature du Président du club

le 12/09/2025

C. CARRÉ
CLUB DES FRANÇAIS VOLANTS
8, bld de Bercy - 75012 PARIS
Télé 01 58 70 17 72 - 07 62 33 23 50
Mail : contact.artistique@francais-volants.org
Avenement DRJS 07510ET0020 - SIRET : 318 276 516 00032

A retourner au secrétaire de la CSNDG (mail : secretaire@csndg.org) 30 jours avant la date limite d'inscription à la compétition pressentie, accompagné des pièces scannées demandées. Les originaux seront vérifiés lors d'une compétition désignée pour validation définitive.